

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
Service de l'Aménagement de la Faune
District du NORD-OUEST

Rapport annuel

1976

par: Christian Potvin, biologiste,
Chef du district du Nord-Ouest,
Noranda, le 4 mai 1977.

2. Introduction

A la fin d'une année qui fut marquée principalement par un effort accru pour cerner les principaux problèmes affectant la faune et pour compléter les connaissances de base relatives aux différentes ressources fauniques de notre immense territoire, afin d'en arriver à la gestion rationnelle, il nous fait plaisir, par le biais de ce rapport annuel, de dresser le bilan des différentes activités et réalisations du district pour l'année 1976.

Dans un district aussi neuf et aussi vaste que le district d'Aménagement du Nord-Ouest, où les connaissances qualitatives ou quantitatives du milieu et des espèces qu'il supporte ne sont encore que très fragmentaires, les réalisations peuvent paraître peu spectaculaires et ne comportent que très peu d'aménagement physique du milieu. C'est que les efforts doivent être concentrés sur les problèmes engendrés par une exploitation "sauvage" de la faune, exploitation qui n'est soumise qu'à peu de contraintes à cause de la très grande accessibilité légale du territoire découlant aussi bien de la faible proportion de lots privés que de l'absence de parcs ou réserves et de territoires sous bail.

Nous voulons profiter de cette occasion pour souligner l'excellente collaboration et l'intérêt manifesté par tous les membres de l'équipe du district qui ont permis la réalisation des objectifs fixés pour l'année écoulée.

Nos remerciements vont aussi à la direction du service qui nous a toujours soutenus dans nos démarches et qui a fait preuve de compréhension et de diligence à l'égard des problèmes soumis en cours d'année.

3. Résumé

Des inventaires préliminaires, effectués sur une base d'échantillonnage des différents bassins hydrographiques de la région du Témiscamingue, ont permis de recueillir des données sur près d'une centaine de plans d'eau de cette région et de préciser la composition et la répartition des espèces de poissons présentés.

En plus d'un échantillonnage des espèces de poissons capturés par les vendeurs (101) de poissons-appâts, une enquête, accompagnée d'une visite de leurs installations, a permis de mieux comprendre les modalités d'opération et les habitudes de ces commerçants afin d'établir des critères plus stricts pour l'exercice de cette activité et l'émission des permis qui la régit.

Des inventaires ichthyologiques de plans d'eau, contaminés gravement par les effluents des parcs de résidus miniers, ont été effectués dans la région de Val d'Or, dans le cadre d'une étude globale entreprise par les Services de Protection de l'Environnement et Environnement-Canada.

Des modifications importantes ont été apportées au mode de fonctionnement et au parcours des stations de recensement itinérantes pour l'orignal, ce qui a permis d'obtenir un meilleur échantillonnage qualitatif et quantitatif de la population récoltée par la chasse sportive. Une attention spéciale a aussi été apportée à l'analyse des différentes données d'exploitation et d'inventaire de la zone de chasse J3 qui subit une pression de chasse de plus en plus grande.

Les premières études visant à caractériser l'habitat d'hiver de l'orignal dans la région, et à évaluer les conditions de déplacement de l'orignal dans ses aires d'hivernement, ont été entreprises dans deux "ravages" du

district.

Une enquête auprès de la population, avec utilisation d'affiches (posters) et de formulaires retournables par la poste, a été entreprise afin de préciser les habitudes migratoires et l'aire d'utilisation d'un troupeau résident de caribous localisé dans le centre du district.

Des diagnostics écologiques ou tests physico-chimiques d'hiver ont été effectués dans 67 lacs de la réserve Aiguebelle. Des projets d'aménagement physique ou biologique ont aussi été préparés en vue de la mise en exploitation future de la pêche à cet endroit.

Un programme de contrôle des castors nuisibles pour les réseaux routier et ferroviaire a été expérimenté afin de pallier aux nombreux problèmes causés par cette espèce dans la région. Ce programme a été établi en collaboration avec le Ministère des Transports et l'Association des Trappeurs.

Dans le cadre de la gestion du système de terrains enregistrés pour fins de piégeage des animaux à fourrure, un programme d'inventaire aérien du castor a été commencé. Une collaboration étroite a aussi été établie avec l'Association Provinciale des Trappeurs Indépendants Inc. nouvellement formée dans la région.

Les programmes de contrôle des prédateurs des animaux domestiques, d'observation de frayères des espèces de poissons sportifs, et d'inventaire et recensement de la gélinotte huppée se sont poursuivis.

11.4	Recherches	27
11.4.0	Recherches sur la fraie des poissons	27
11.4.1	Evaluation des taux de mercure et métaux lourds	29
11.5	Divers	29
11.5.0	Répartition des espèces de poissons de la région	29
11.5.1	Le transport des poissons-appâts	30
12.	Faune terrestre	32
12.0	Objectifs et priorités	32
12.1	Inventaires	32
12.1.0	Gros gibier	32
12.1.1	Petit gibier	32
12.2	Mesure de l'exploitation	34
12.2.0	Gros gibier	34
12.2.1	Petit gibier	35
12.4	Recherches	36
12.4.0	Caribou	37
12.4.1	Orignal	37
12.5	Divers	37
12.5.0	Contrôle des prédateurs des animaux domestiques	37
12.5.1	Contrôle des castors nuisibles	38
12.5.2	Gestion des terrains enregistrés pour fins de piégeage	39
13.	Travaux divers	41

13.1	Congrès, réunions, ateliers	41
13.2	Information et publicité	42
13.3	Consultations inter et intra-ministérielles	42
13.4	Travaux de laboratoire	44
13.5	Enquêtes et vérifications	45
13.6	Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu	45
14.	Liste des rapports écrits en 1976	47
15.	Conclusion	49

5. Description générale du district

Le territoire couvert par le Service de l'Aménagement de la Faune, district du Nord-Ouest, correspond à la région administrative numéro #8 (Fig 1 et 2), telle que définie par le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette région, plus justement désignée par les résidents par le vocable d'Abitibi-Témiscamingue, se trouve adossée, du côté ouest, à la frontière ontarienne, du confluent des rivières Dumoine et Outaouais jusqu'au 51^o parallèle, légèrement au sud de la Baie James. Ses limites encadrent une vaste section du territoire d'Abitibi, le comté même d'Abitibi, jusqu'au 75^o30' de longitude et enfin une longue pointe au sud, correspondant à la totalité du comté de Témiscamingue. Sa superficie représente 129,551 km² (50,039 mi²) soit la deuxième plus grande région administrative du Québec, après celle du Lac Saint-Jean, dont elle se distingue cependant par une plus grande accessibilité de ses différentes parties.

Ce territoire englobe six zones ou parties de zones de chasse (Fig. 3) et quatre zones ou parties de zones de pêche (Fig. 4). Les espèces composant la faune de cette région sont assez variées. La faune terrestre est principalement représentée par l'orignal, mais on y retrouve aussi le caribou, le cerf de Virginie, le lièvre, les perdrix (4 espèces) et d'importantes populations d'animaux à fourrure dont le castor et le renard sont les plus abondants. Le doré et le brochet sont les espèces aquatiques les plus répandues dans la région mais, on y retrouve de nombreuses autres espèces sportives ou commerciales telles que truite grise, esturgeon, achigan, perchaude, barbotte, laquaiche, corégone etc....

Même si l'équipe du service dans la région ne dessert qu'une population résidente d'environ 160,000 habitants, soit 2.3% de la population du

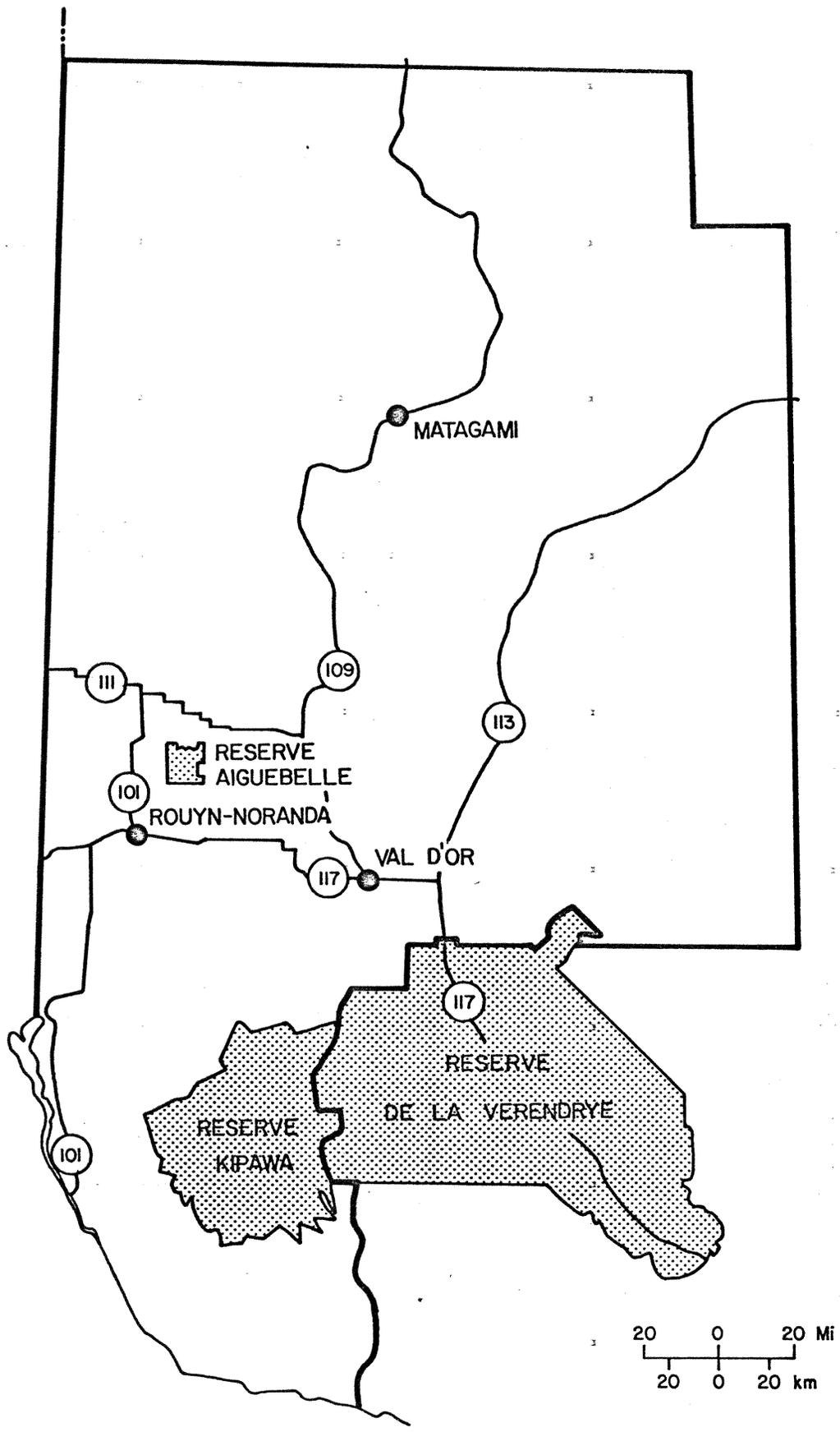


Figure 1. Région administrative du Nord-Ouest.

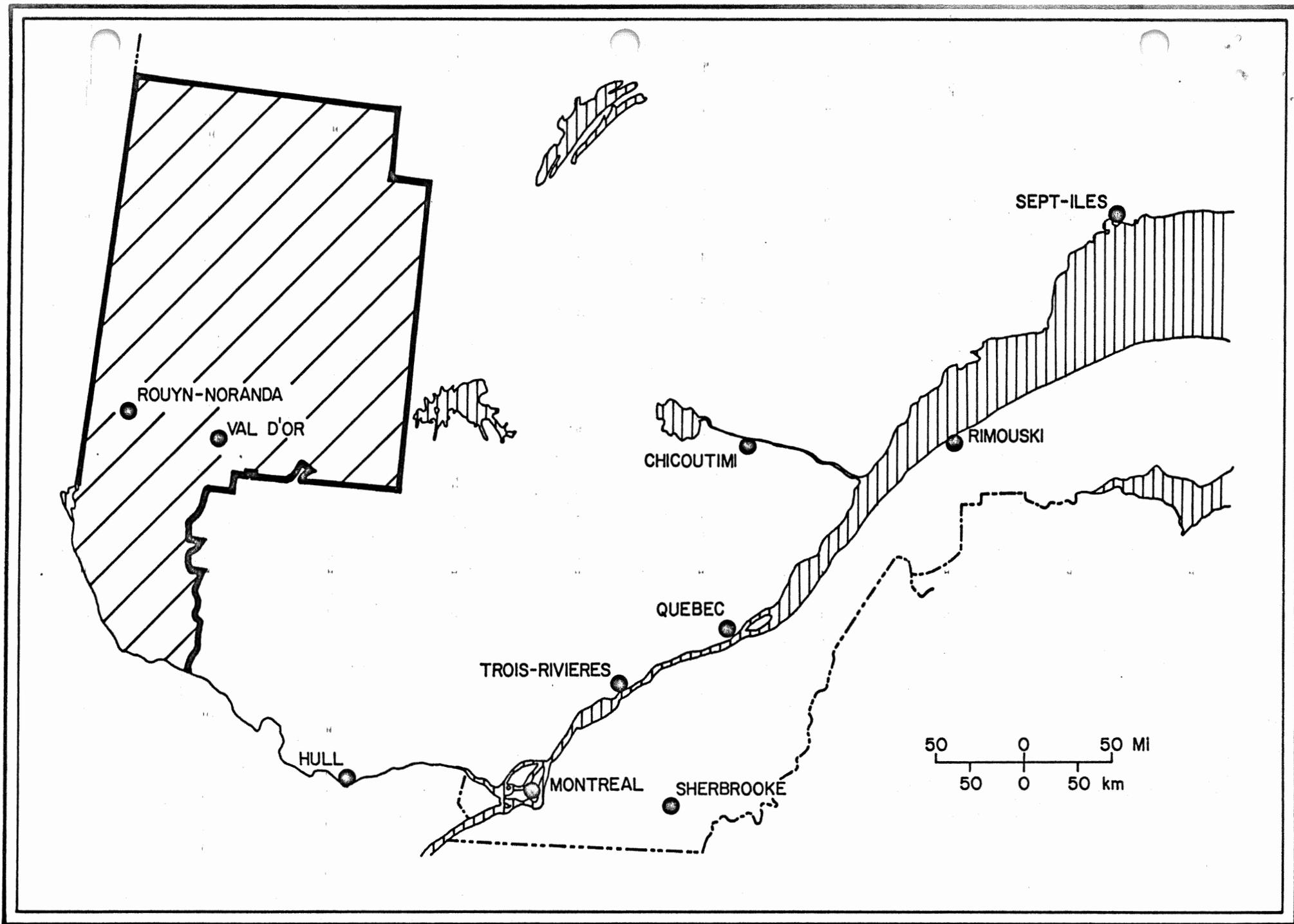


Figure 2. Localisation de la région administrative du Nord-Ouest.

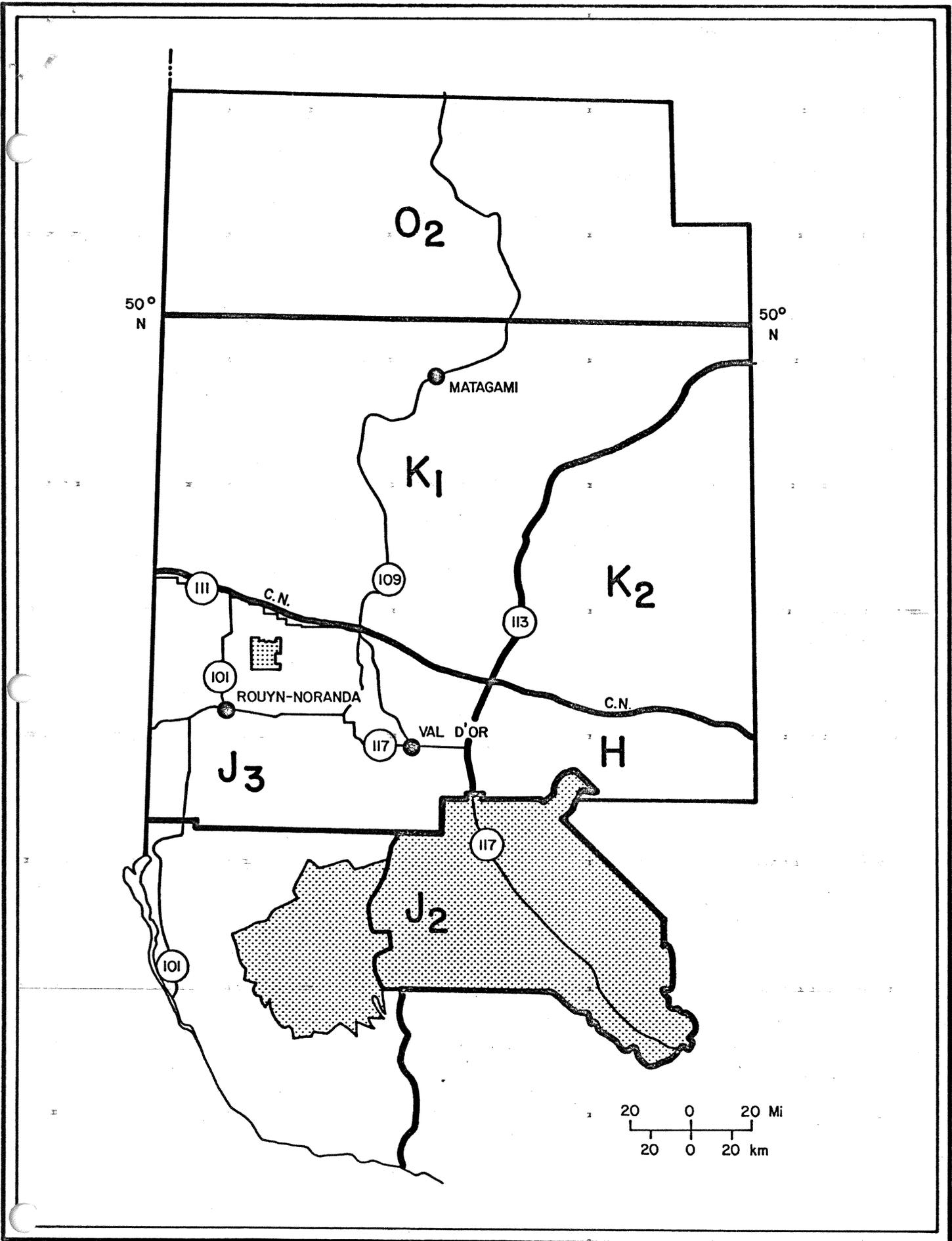


Figure 3. Limites des zones de chasse dans le district du Nord-Ouest.

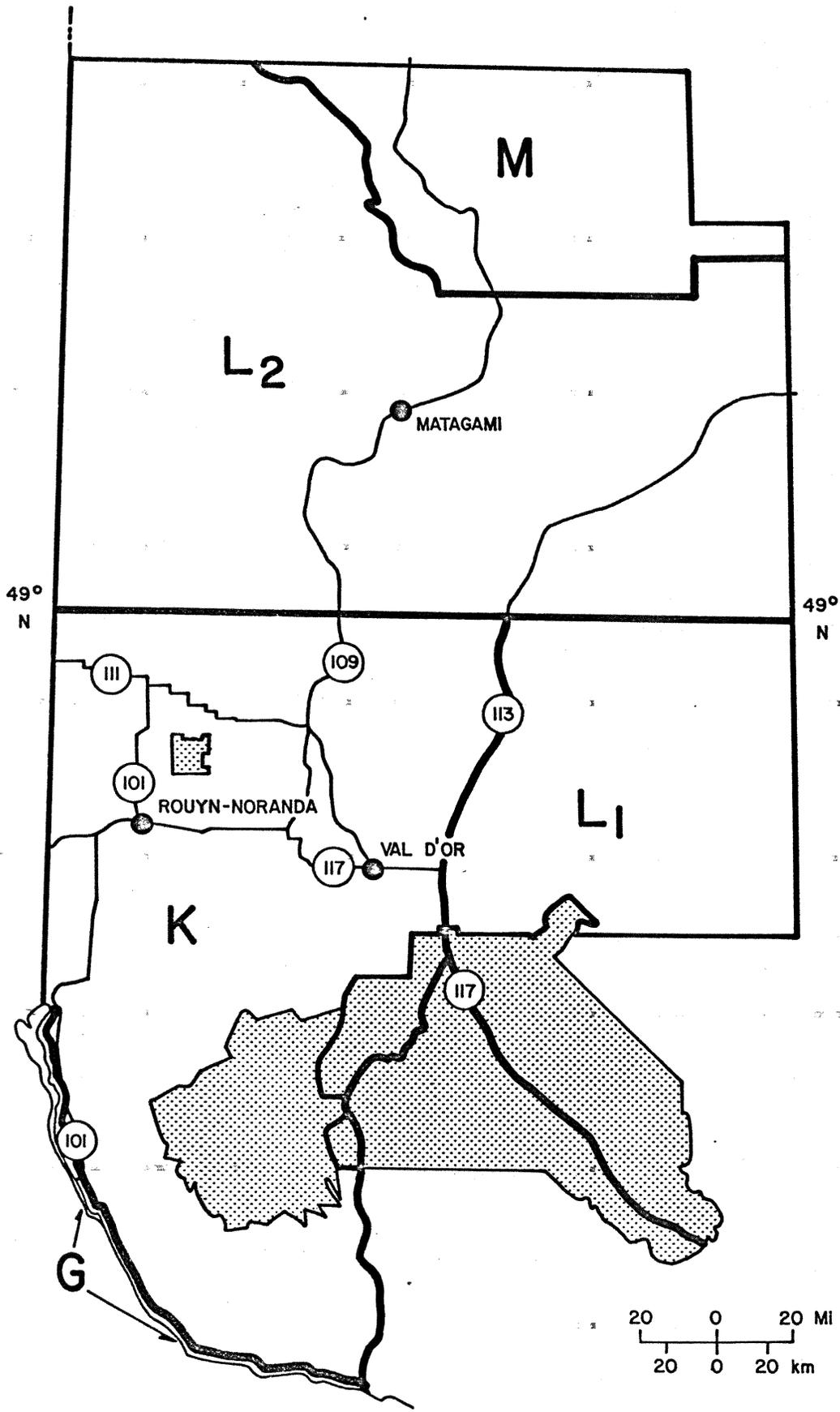


Figure 4. Limites des zones de pêche dans le district du Nord-Ouest.

Québec, les faits démontrent que la clientèle effective est beaucoup plus importante, étant donné que l'industrie touristique de la région est principalement basée sur les activités de chasse et de pêche. Les chiffres qui suivent, pour l'année 1974, démontrent assez bien la grande importance relative de l'exploitation de la faune, malgré la faible population résidente:

- a) La région se classe au 3^e rang, après Montréal et Québec, pour le nombre de permis de chasse vendus, soit 10% de tous les permis vendus, alors que la population ne représente que 2.3% de la population de la province.
- b) La région se classe aussi au 3^e rang, après Montréal et Québec pour le nombre de permis de pêche vendus.
- c) La superficie des terrains enregistrés pour fins de piégeage aux animaux à fourrure représente 72% de tous les terrains enregistrés de la province et la valeur commerciale des fourrures qui y sont récoltées représente 30% de toutes les ventes de fourrures du Québec, excluant les réserves à castors.
- d) Les pourvoyeurs de la région représentent 24% de la totalité des pourvoyeurs opérant au Québec et placent la région au 1^{er} rang pour le nombre de pourvoyeurs, sur un pied d'égalité avec la région de l'Outaouais.
- e) A cause de l'absence presque complète de territoires sous bail et de la faible superficie relative des lots privés, la région offre la plus grande proportion de territoire libre (environ 90%), ce qui explique en grande partie son attrait pour les nombreux chasseurs et pêcheurs qui y viennent aussi bien des Etats-Unis et des autres pro-

vinces canadiennes que des autres régions du Québec.

Sans toucher les limites de la région administrative comme telle, la convention de la Baie James et du Nord Québécois accorde aux autochtones du nord québécois certains droits, priorités ou exclusivités dans l'exploitation de la faune de certains territoires définis qui touchent une partie importante du district (Fig. 5). Ce régime de chasse, pêche et trappage va modifier, de façon plus ou moins importante, les modalités d'exploitation de la faune dans ce secteur.

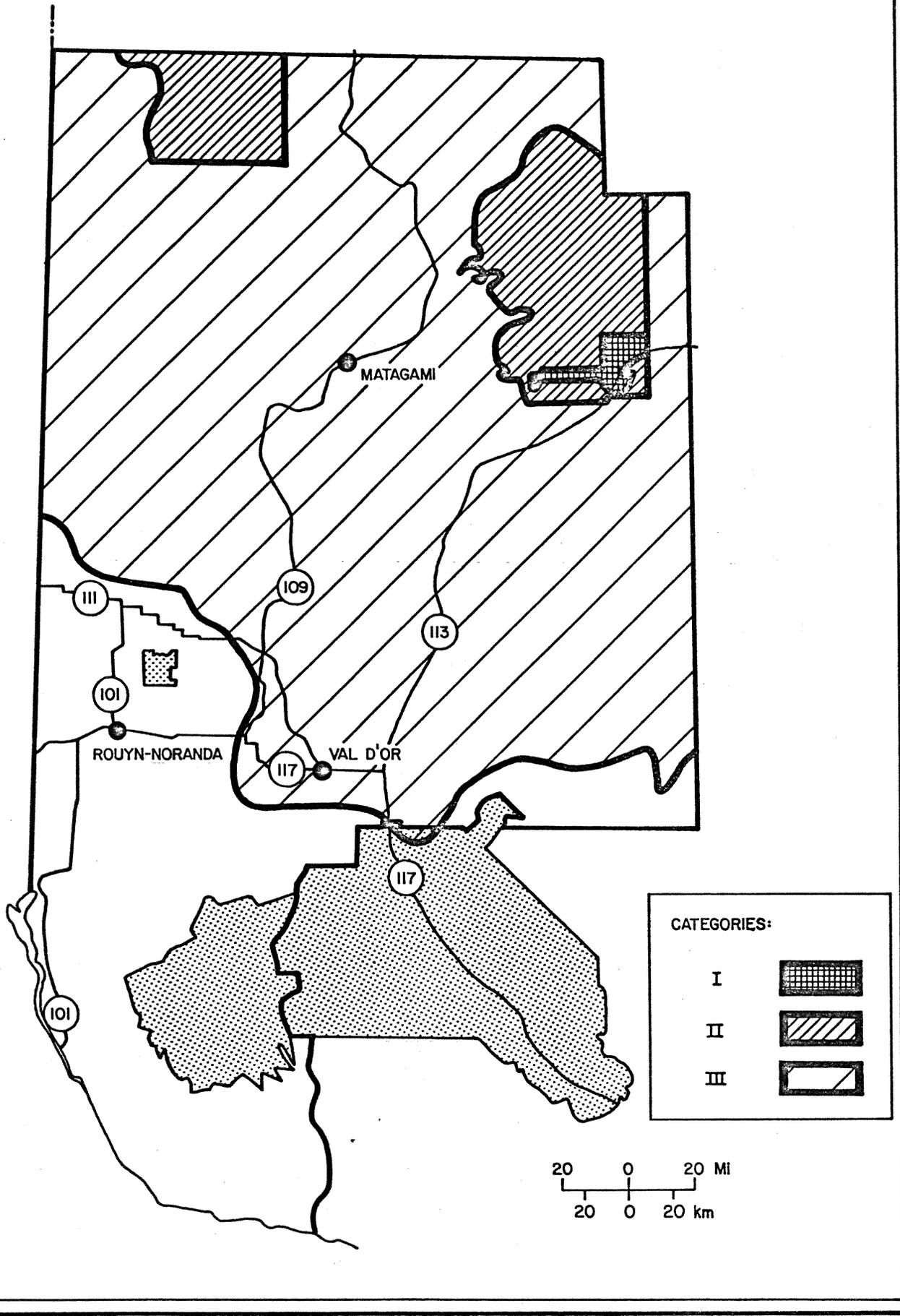


Figure 5. Partie du district touchée par les territoires de catégories I, II et III, définis dans la Convention de la Baie James.

6. Organigramme

L'organigramme illustré par la figure 6 résume l'organisation habituelle du personnel rattaché au district. La composition des équipes peut cependant varier lorsque les activités le commandent ou lorsque du personnel supplémentaire (occasionnels, étudiants, stagiaires), s'ajoute à l'équipe habituelle.

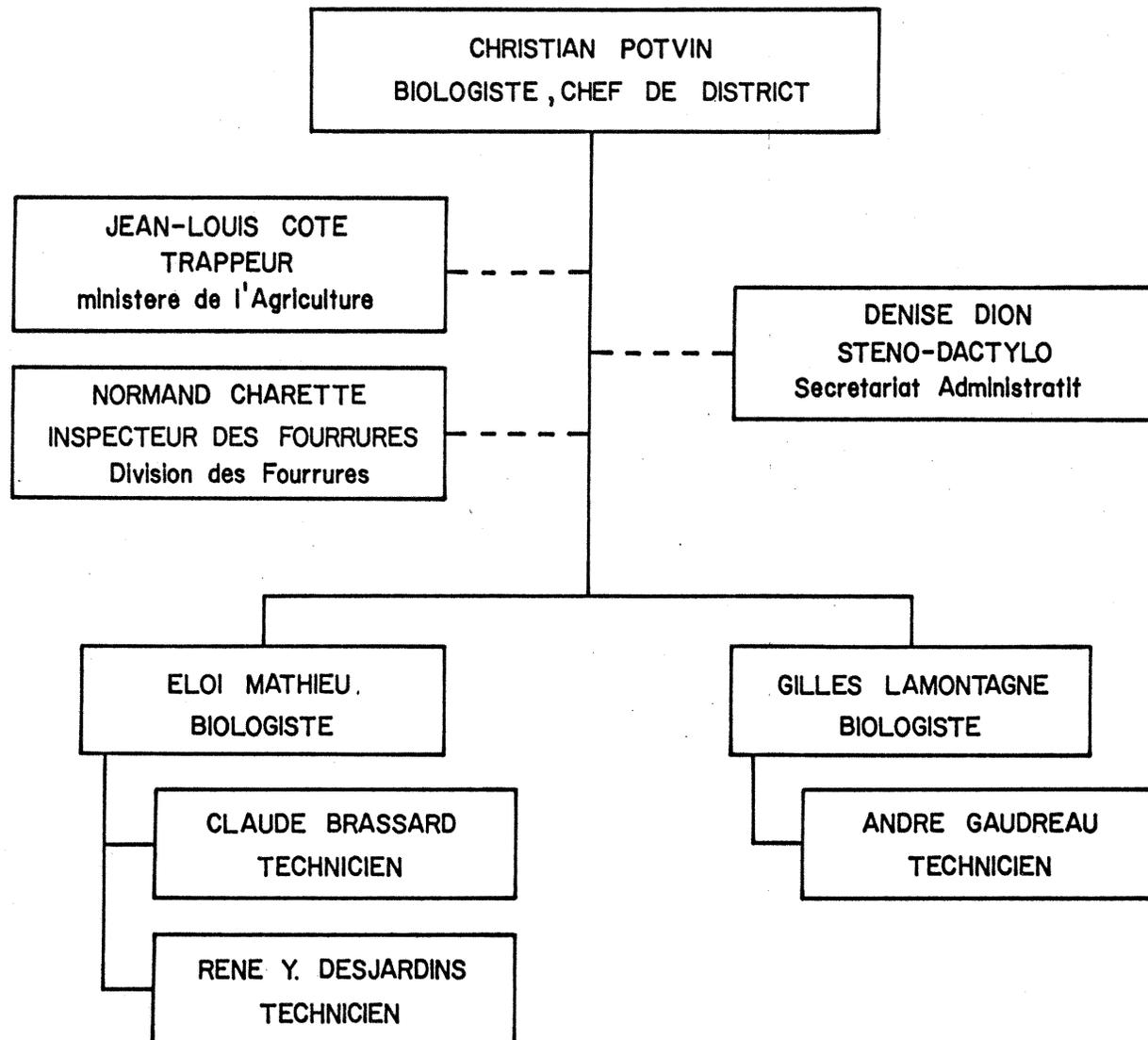


Figure 6. Organigramme du Service de l'Aménagement de la Faune, district du Nord-Ouest.

7. Liste alphabétique du personnel

Beaulé, Rosanne: Etudiante stagiaire, du 18 octobre au 5 novembre.

Bégin, Roch: Etudiant, du 15 juin au 27 août.

Blais, Michel: Etudiant, programme des emplois nouveaux, du 5 juillet
au 9 août.

Boivin, Ghislain: Biologiste occasionnel, du 2 juin au 6 août.

Bourque, Claude: Etudiant, programme des emplois nouveaux, du 9 août
au 27 août.

Bourque, Denis: Etudiant stagiaire C.E.G.E.P., du 9 au 27 août.

Brassard, Claude: Technicien de la faune.

Charette, Normand: Inspecteur des fourrures.

Côté, Jean-Louis: Trappeur.

Desjardins, René-Yves: Technicien de la faune.

Dion, Denise: Employée de secrétariat.

Gaudreau, André: Technicien de la faune.

Lamontagne, Gilles: Biologiste.

Lefebvre, Marc: Etudiant du 7 juin au 3 septembre.

Legault, Daniel: Etudiant, du 7 juin au 24 août.

Mathieu, Eloi: Biologiste.

Nieminen, Normand: Etudiant, programme des emplois nouveaux, du 12
juillet au 27 août.

Potvin, Christian: Biologiste, chef de district.

Robichaud, Marc: Etudiant stagiaire C.E.G.E.P., du 9 au 27 août.

Sills, Richard: Etudiant, programme des emplois nouveaux, du 5 juillet
au 27 août.

8. Locaux

Dans nos locaux, situés au 180 boulevard Rideau, à Noranda, l'espace à bureaux (900 pi²) répond relativement bien aux besoins actuels du service, cependant que la salle de dessin et cartographie (240 pi²) aurait avantage à être un peu plus grande. Quant à l'espace de 700 pi² prévu pour le laboratoire, aucun aménagement n'y a été effectué après quatre ans de vaines démarches, de sorte que les travaux de laboratoire sont limités au strict minimum.

Des modifications importantes seront cependant apportées à nos locaux dès le mois d'avril ou mai 1977, le Ministère des Travaux Publics ayant décidé de remplacer l'aménagement traditionnel par l'aménagement dit décroissant; où les murs pleine hauteur feront place aux "écrans". A cette occasion le laboratoire doit être aménagé pendant que la salle de cartographie sera agrandie et qu'une bibliothèque fermée sera ajoutée, ces deux dernières additions se faisant aux dépens de l'espace à bureaux qui sera réduit.

Les espaces servant d'entrepôt, malgré les demandes répétées depuis 1972, restent tout à fait insuffisants pour les besoins du service. Ils sont présentement constitués d'un espace chauffé de 350 pi², situé à l'étage inférieur à notre bureau, de même que d'un espace non chauffé, de même superficie, et situé à quelque distance du bureau. Cette situation a pour conséquence que certaines pièces d'équipement subissent une détérioration accélérée ou sont la proie des vandales. Une demande vieille de 4 ans, et répétée régulièrement depuis ce temps, faisait état au Ministère des Travaux Publics d'un besoin pour un entrepôt de 2,500 à 3,000 pi².

9. Budget

Le budget initial accordé au district s'élevait pour l'année financière 1976-77 à \$95,000., soit une augmentation de 8% par rapport au budget de l'année précédente. De ce montant \$63,000. ou 66% étaient affectés à la rémunération du personnel.

En cours d'année, les différentes modifications ou additions au budget, particulièrement en ce qui a trait aux traitements, a élevé le montant des dépenses à environ \$121,000., ce dernier montant n'incluant pas les salaires d'un inspecteur des fourrures, payé par la Division des Fourrures, d'une employée de secrétariat, rattachée administrativement au Secrétariat Administratif Régional et des étudiants d'été payés à même le budget de la direction centrale du service.

Compte tenu des effectifs en place, ce budget a permis des opérations relativement normales, obligeant cependant à remettre à plus tard plusieurs projets d'importance pour le district. La principale faiblesse de ce budget résidait dans le fait qu'il ne tenait pas suffisamment compte du contexte de travail de la région qui oblige à de nombreux déplacements importants aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, déplacements qui sont onéreux aussi bien en temps qu'en argent et qui accaparent une part importante du budget d'opération.

10. Equipement

L'équipement présentement à la disposition du personnel technique et scientifique correspond très bien aux besoins des effectifs réguliers du service, que ce soit au niveau des véhicules automobiles ou autres moyens de transport ou que ce soit au niveau des instruments limnologiques et autres appareils scientifiques.

Cependant, l'équipement scientifique devient insuffisant dès que du personnel supplémentaire (étudiants stagiaires, étudiants universitaires, occasionnels) s'ajoute à l'équipe régulière, les budgets alloués à l'achat d'équipement au cours des dernières années n'ayant pas permis de pallier à cette lacune.

11. Faune aquatique

11.0 Objectifs et priorités

Dans une région caractérisée par des plans d'eau de grande superficie hébergeant des populations polyvalentes de poissons et subissant, en plus de la détérioration des conditions chimiques causée par les activités minières, une très mauvaise répartition de la pression de pêche aboutissant souvent à des exploitations abusives, il est de première importance d'acquérir une connaissance générale de la faune aquatique en général et une connaissance plus particulière des plans d'eau ou bassins hydrographiques qui sont les plus affectés.

Les objectifs sont donc d'effectuer les recensements, inventaires préliminaires ou enquêtes nous permettant le mieux de cerner les cas problèmes et d'y pallier par des interventions directes ou par le biais de modifications aux réglementations, la priorité allant aux plans d'eau ou bassins où des anomalies ont été décelées.

11.1 Inventaires

11.1.0 Inventaire préliminaire de lacs publics

Les informations sur la répartition des espèces aquatiques du territoire étant trop fragmentaires pour nous permettre de fournir des réponses ou de suggérer des réglementations adéquates, particulièrement dans les cas d'interventions humaines impliquant des transferts d'espèces, le programme d'inventaire des espèces se devait d'être intensifié pour pallier à cette lacune.

A cause de l'immensité du territoire et de la multitude de plans d'eau impliqués, la méthode de pêche expérimentale sommaire,

accompagnée des quelques analyses physico-chimiques usuelles, dans un certain nombre de lacs et cours d'eau représentatifs de chacune des régions ou sous-régions hydrographiques, a été retenu. Le programme devant s'échelonner sur trois ans, les activités ont été concentrées principalement, dans un premier temps, dans la partie sud du district incluant une partie du comté de Témiscamingue.

Les deux équipes affectées à ce programme ont ainsi visité 97 plans d'eau différents, dans lesquels ils ont relevé la présence de 37 espèces différentes.

11.1.1 Inventaire des espèces de poissons-appâts

Afin de compléter nos connaissances sur la répartition des espèces de poissons généralement utilisées comme poissons-appâts, aussi désignés sous le vocable de ménés, nous avons récolté, sur les lieux de capture même, pour identification ultérieure, des spécimens de poissons-appâts capturés par les détenteurs de permis pour la capture et la vente de ménés.

L'ensemble des 101 vendeurs visités, sur une possibilité de 143, a pleinement collaboré à cette étude. Des échantillons des poissons capturés ont ainsi été recueillis chez 58 de ces vendeurs et 25 espèces différentes ont été identifiées, qui nous fournissent des informations intéressantes sur la répartition et la nature des espèces impliquées dans cette activité que constitue le commerce des ménés. Ces données ajoutent par ailleurs à nos connaissances sur la répartition des espèces de la région.

11.1.2 Inventaires ichthyologiques de plans d'eau affectés par l'industrie minière

Dans le cadre d'un programme d'évaluation de l'état de certains lacs et cours d'eau affectés par les rejets de plusieurs mines, anciennes ou nouvelles, étude entreprise par les Services de Protection de l'Environnement, nous avons contribué à la partie de l'étude qui concernait la faune en effectuant les inventaires ichthyologiques de quatre lacs (Stabell, Blouin, Siscoe et Lemoine) et d'une rivière (Bourlamaque) de la région de Val d'Or.

En plus de la pêche expérimentale qui visait à évaluer la gravité des effets, sur la faune, de la détérioration chimique engendrée par les effluents des parcs de résidus miniers, des échantillons des spécimens capturés ont été préparés et envoyés aux laboratoires des S.P.E. et d'Environnement Canada pour l'analyse des métaux lourds concentrés dans les chairs.

Cette étude devrait amener l'imposition, aux compagnies impliquées, de mesures correctives visant à diminuer la détérioration grave du milieu aquatique.

Notre service a aussi participé, en recueillant périodiquement des échantillons d'eau pour analyse, en collaboration avec le département de Géologie de l'Université Laval, à une étude visant à évaluer l'état chimique du lac Duffault situé à proximité de Noranda. Les rejets polluants provenant des parcs de résidus miniers ont détérioré à tel point les conditions de ce lac que toute faune aquatique y est presque disparue.

11.1.3 Diagnoses écologiques, réserve Aiguebelle

Poursuivant les travaux d'évaluation du potentiel de pêche pour la truite mouchetée dans la réserve Aiguebelle, 67 lacs et ruisseaux de ce territoire ont été visités, durant l'année 1976, soit pour des tests physico-chimiques d'hiver (avec utilisation d'hélicoptère), soit pour des diagnostics écologiques partielles ou complètes.

A partir de ces informations, les différents plans d'eau ont été classés selon leur potentiel et certaines recommandations ont été dégagées pour des aménagements physiques ou des ensemencements.

11.2 Recensements et exploitation

11.2.0 Recensement de pêche, lacs publics ensemencés

Profitant de la présence d'une équipe d'étudiants ayant à faire plusieurs déplacements dans la région, nous avons effectué, périodiquement, des visites aux lacs publics ensemencés au cours des dernières années par notre service, afin d'évaluer l'importance de l'activité de pêche et de quantifier le succès de pêche.

Parallèlement, nous avons intensifié notre campagne de sensibilisation auprès des associations de chasse et pêche et des pêcheurs afin qu'ils comprennent l'importance de fournir les résultats des voyages de pêche qu'ils font à ces lacs. Egalement, une évaluation des résultats des ensemencements effectués par le service depuis 1969, basée sur les recensements supervisés par les associations de chasse et pêche a été entreprise afin de juger du programme actuel des ensemencements de lacs publics.

11.2.1 Recensement de pêche, réserve Kipawa

La réserve Kipawa, d'une superficie de 1,790 mi², n'est pas exploitée par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, mais fait l'objet d'une exploitation assez intensive par divers pourvoyeurs et transporteurs aériens. Comme nos effectifs sont insuffisants pour instaurer un système de recensement nous permettant de juger du niveau d'exploitation de certains lacs, nous nous sommes assurés la collaboration d'un des principaux exploitants de cette réserve, Kipawa Air Service, qui a fait compléter une formule de recensement de pêche à tous ses clients.

Les données ainsi recueillies vont permettre d'évaluer l'intensité de l'exploitation de cette réserve et de recommander, s'il y a lieu, des mesures visant à éviter des exploitations abusives.

11.2.2 Recensement de pêche, réserve Aiguebelle

Même si la réserve Aiguebelle a fait l'objet de plusieurs ensemencements au cours des 6 dernières années, le recensement de pêche n'a pu encore être instauré en 1976 à la suite de la décision du ministère de n'affecter aucun personnel à cette réserve. Les résultats de pêche fournis par les quelques pêcheurs qui les ont remis à leur sortie ne sont d'aucune utilité pour évaluer le niveau de récolte des différents lacs présentement utilisés.

11.3 Aménagements

Même si quelques projets d'aménagements physiques ont été préparés ou soumis aux autorités durant 1976, les seuls aménagements effectués ont consisté en des ensemencements. Neuf lacs, dont trois faisant partie de la réserve et six lacs publics, ont fait l'objet d'ensemencements de truites mouchetées dont on trouve le détail au tableau I.

11.4 Recherches

11.4.0 Recherches sur la fraie des poissons

La détermination des variations annuelles dans la période de fraie de différentes espèces constitue une donnée très importante dans l'établissement de saisons de pêche susceptibles d'assurer la protection des populations exploitées sportivement. C'est dans ce sens que s'est poursuivi le programme d'observations de frayères en 1976.

Des observations ont été faites, pour le doré, au lac Yasinski, Territoire de la Baie James et au lac Thibault, comté de Témiscamingue.

La fraie du brochet a été suivie au lac Abitibi, plus précisément à l'embouchure de la rivière Maine, à l'endroit où est projeté l'aménagement d'une structure de contrôle pour améliorer la sauvagine.

Quant à la truite mouchetée, des visites d'observation de sa période de reproduction ont été effectuées aux lacs La Pause, Wyeth et Mercier, des activités de fraie ayant été décelées seulement aux deux derniers.

Tableau I. Ensemencements de truites mouchetées effectués en 1976 dans le district du Nord-Ouest.

Lac	Comté	Canton	Taille	Quantité
Clair	Abitibi-Est	Senneterre	4-5"	2,000
Wyeth	Abitibi-Est	Louvicourt	4-5"	2,500
Turquoise	Abitibi-Est	Aloigny	4-5"	1,500
Berry	Abitibi-Ouest	Berry	4-5"	6,000
Roy	Abitibi-Ouest	Lacorne	4-5"	6,000
Déry	Rouyn-Noranda	Duprat	4-5"	2,500
Vose	Rouyn-Noranda	Aiguebelle	4-5"	3,000
Lesage	Rouyn-Noranda	Aiguebelle	4-5"	1,500
McNamara	Rouyn-Noranda	Aiguebelle	4-5"	1,000
Etang Destor	Rouyn-Noranda	Destor	Alevins	10,000
Lesage	Rouyn-Noranda	Aiguebelle	3-4"	≈ 1,200 *
McNamara	Rouyn-Noranda	Aiguebelle	3-4"	≈ 1,200 *

* Truites provenant de l'étang Destor, transférées lors de sa vidange à l'automne.

11.4.1 Evaluation des taux de mercure et métaux lourds

A cause de l'activité minière qui caractérise la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le problème de la contamination des cours d'eau par le mercure et les métaux lourds est beaucoup plus aigu que dans la plupart des régions du Québec. Devant les questions et les inquiétudes des pêcheurs de la région nous avons cru bon de profiter des différentes occasions que nous avons eues de capturer du poisson pour en prélever et préparer des échantillons pour faire effectuer les analyses de mercure par Environnement Canada et les Services de Protection de l'Environnement du Québec.

Nous avons donc recueilli et expédié au-delà de 450 échantillons de différentes espèces de poissons provenant de divers plans d'eau. En plus de permettre d'informer la population sur la situation des niveaux de mercure dans différents bassins, ces résultats ont été utiles à différents organismes et ministères qui ont effectué différentes études sur la question.

En l'occurrence, le mercure s'est avéré être au-delà de la norme généralement acceptée de 0.5 p.p.m. dans la grande majorité des lacs pour les espèces carnivores que sont le doré et le brochet, les deux espèces les plus importantes de la région.

11.5 Divers

11.5.0 Répartition des espèces de poissons de la région

A cause de l'importance d'une connaissance, au moins préliminaire, de la répartition des espèces de poissons de la région,

nous avons mis sur pied un système de fichier de répartition des espèces, rassemblant, d'une part toutes les informations recueillies dans différents textes scientifiques émanant de l'extérieur du ministère, et d'autre part toutes les informations recueillies jusqu'à ce jour par le Service de l'Aménagement, à l'occasion de différentes activités.

La mise sur fiches de toutes les espèces identifiées et de leur localisation servira à l'établissement de cartes de répartition préliminaire des différentes espèces, cartes qui pourront être complétées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances.

11.5.1 Le transport des poissons-appâts

Le transport des poissons-appâts étant permis dans la région, à certaines conditions, cette activité comporte des risques de dispersion d'espèces indésirables, au point que nous avons remis en question l'opportunité de maintenir ce droit et avons tenté de remettre de l'ordre dans la situation de laisser-aller qui prévaut actuellement en ce domaine.

Dans un premier temps, nous avons collaboré, à la demande des autorités de la Direction Générale de la Chasse et de la Pêche, à une révision générale de la réglementation actuelle régissant l'utilisation des poissons-appâts dans la province et avons préparé un document explicitant la philosophie de la réglementation afin de sensibiliser à ce problème toutes les personnes concernées par son application.

Dans un second temps, face à l'augmentation croissante des

demandes de permis pour le commerce des ménés, nous avons établi des critères beaucoup plus rigides pour l'émission de ces permis.

Finalement, nous avons, au cours de l'été 1976, parallèlement à l'inventaire des espèces de poissons capturés par les détenteurs de permis commerciaux, procédé à une enquête-maison visant à mieux connaître la nature de ce commerce et son importance sociale et économique. Les entrevues réalisées auprès d'une centaine de ces vendeurs ont permis de constater que la majorité d'entre eux opéraient de façon artisanale, la quantité des vendeurs primant grandement sur la qualité.

Les observations recueillies seront d'une grande utilité pour établir des critères réalistes dans la sélection des candidats pour ce genre de permis et améliorer la qualité des gens qui opèrent ce genre de commerce.

12. Faune terrestre

12.0 Objectifs et priorités

En matière de faune terrestre les objectifs du district visaient principalement à chercher les meilleurs moyens de contenir les pressions grandissantes que subissent certaines espèces par le biais de la chasse sportive ou du piégeage.

Les priorités allaient donc aux espèces qui sont à la fois les plus importantes de la région et les plus exploitées, soit l'orignal de même que certaines espèces d'animaux à fourrure.

12.1 Inventaires

12.1.0 Gros gibier

Les inventaires des ongulés ont été limités à quelques visites d'aires d'hivernement reliées à des travaux spécifiques. Dans le cas du caribou il s'agissait de tenter de localiser le troupeau résident de la région sud-est de Val d'Or afin de suivre son évolution quantitative; le troupeau fut impossible à localiser de façon précise.

Dans le cas de l'orignal, les quelques survols effectués ont eu pour but de suivre l'évolution spatiale et temporelle de deux ravages connus (Montreuil et Johannes) où était prévu, au printemps, un inventaire de broutage.

12.1.1. Petit gibier

Parmi les animaux à fourrure présents dans la région, le castor est l'espèce la plus importante et la plus abondante. Son abondance est telle que ses barrages, établis régulièrement

en bordure des routes ou chemins de fer, causent des dommages importants ou des risques sérieux pour le réseau routier, en provoquant des inondations ou des délavages.

Comme de nombreux détenteurs de terrains enregistrés de piégeage favorisent cette situation en sous-exploitant leur terrain, un inventaire du castor s'imposait depuis plusieurs années, afin d'acquérir les informations pertinentes sur les densités de populations pour forcer ces trappeurs à mieux exploiter leur terrain ou à les céder.

Un projet d'inventaire avait été élaboré pour inventorier, à l'automne 1976, 50 terrains de piégeage (sur une possibilité de 500) répartis dans les différentes parties de la région. La prise hâtive des glaces et des chutes de neige précoces ont compromis l'exécution de ce programme, de sorte que seulement six de ces terrains ont été couverts. Les résultats de l'inventaire confirment toutefois que les informations fournies par les détenteurs sont souvent erronées et démontrent la nécessité de poursuivre, dès l'an prochain, ce programme.

Gélinotte huppée

Poursuivant le programme entrepris depuis quelques années, le dénombrement des mâles tambourineurs de la gélinotte huppée a été réalisé sur les deux parcours habituels, l'un dans le comté de Témiscamingue sur le "chemin de la Cerise" l'autre dans le comté de Rouyn-Noranda, sur le chemin du lac Déry. Les densités relevées sur ces deux parcours furent respectivement

de l'ordre de 36.6 et 32.6 gélinottes par mille carré, soit une diminution par rapport à l'année précédente.

Sauvagine

Des contacts ont déjà été établis depuis 3 ans avec le groupe "Canard Atout" pour élaborer un projet d'aménagement d'une structure de contrôle du niveau d'eau qui améliorerait l'habitat à sauvagine des marais du lac Abitibi. Dans cette optique, afin de compléter les informations déjà recueillies, un inventaire qualitatif et quantitatif des espèces présentes a été effectué aux marécages situés à l'embouchure des rivières Maine et Antoine, en collaboration avec les biologistes de Canard Atout.

12.2 Mesure de l'exploitation

12.2.0 Gros gibier

L'original occupant une place très importante dans le district, et faisant l'objet d'une chasse très intensive, la cueillette d'informations biologiques à l'occasion de la saison de chasse demeure un outil de première importance pour en mesurer l'exploitation.

L'opération des stations de recensement a été effectuée en étroite collaboration avec le Service de Conservation de la Faune, ce qui a permis un meilleur échantillonnage de la population récoltée. En même temps, le parcours et la cédule des stations itinérantes ont été modifiés afin d'obtenir un meilleur

échantillonnage pour les secteurs où il avait été plus faible les années précédentes, ce qui a, par ailleurs, permis de concentrer les activités sur 2 semaines plutôt que 3. L'itinéraire se lisait comme suit:

Du 26 septembre au 3 octobre:

Témiscamingue: Bureau, Service de la Conservation

La Sarre: Bureau, Service de la Conservation

Barrière nord: Entrée du Parc de la Vérendrye

Amos: Bureau, Service de la Conservation

Du 5 octobre au 11 octobre:

Belleterre: Chemin de la Cerise

Rouyn: Edifice du Gouvernement

Val d'Or: Bureau, Service de la Conservation

Senneterre: Bureau, Service de la Conservation

Alors que la récolte est passée de 2,291 en 1975 à 2,162 en 1976 (-.56%), le nombre de chasseurs qui ont visité l'une ou l'autre de nos stations est passé de 713 à 874, une augmentation de 22%. De ce nombre, 628 ont été âgés, soit par lecture directe soit en prélevant les incisives (584) pour lecture ultérieure.

12.2.1. Petit gibier

La gélinotte huppée est la seule espèce qui a fait l'objet de travaux visant à recueillir des informations sur les différents paramètres de la population exploitée.

Une partie de la récolte d'oiseaux a été faite aux stations de recensement de l'original, l'autre partie provenant de trounois de chasse au petit gibier organisés par des associations

de chasse et pêche.

Même si l'échantillonnage a été quelque peu faible et s'il y a eu des problèmes de détermination des âges, l'interprétation des paramètres ainsi récoltés fournit des informations intéressantes sur l'évolution des populations. Des modifications sont cependant prévues, pour 1977, pour améliorer la valeur des données récoltées.

12.4 Recherches

12.4.0 Caribou

La présence d'un troupeau résident de caribous est connue depuis longtemps dans la région du Nord-Ouest. Il s'agit d'un troupeau dont les inventaires effectués en 1974 ont permis d'évaluer l'importance entre 80 et 100 têtes et dont les migrations saisonnières, limitées, se font dans une zone dont la délimitation est imprécise.

Afin de préciser les habitudes migratoires de ce troupeau, il a été fait appel à la population du secteur concerné pour nous transmettre toutes les observations de caribous qui y sont faites. Avec l'aide de Communication-Québec, une affiche, type poster, de même qu'un formulaire retournable par la poste, ont été imprimés et distribués à tous les organismes, groupes et individus susceptibles de servir d'intermédiaires entre notre service et les gens faisant des observations de caribous.

Les observations déjà reçues, ajoutées à celles à venir de même qu'aux données des inventaires aériens antérieurs, permet-

tront de préciser les habitudes, voies de déplacement et aires d'utilisation de ce troupeau relique et de prendre éventuellement les mesures nécessaires à sa survie et sa protection.

12.4.1 Orignal

L'épaisseur de la neige lors de la période de confinement de l'orignal étant reconnue comme un des facteurs limitants pour l'espèce, nous avons voulu établir des comparaisons entre les rigueurs de nos conditions d'hivernement et celles existantes dans d'autres régions à orignal.

Des stations de mesure des conditions de neige ont été établies dans deux ravages et visitées régulièrement durant l'hiver 1975-76.

L'un de ces deux quartiers d'hivernement (le Montreuil) a aussi fait l'objet d'un essai de la méthode d'inventaire de broutage, dont l'objectif était de caractériser un habitat d'hiver de l'orignal dans la région.

Même s'il ne s'agit là que d'études préliminaires, ces premières observations nous fournissent des indications à l'effet que, même si le nombre de tiges disponibles par unité de superficie est inférieur aux valeurs trouvées dans d'autres régions, les faibles précipitations de neige que reçoit la région permettent une meilleure utilisation de l'ensemble du territoire par l'orignal.

12.5 Divers

12.5.0 Contrôle des prédateurs des animaux domestiques

Débuté en 1973, pour fournir une aide technique aux agriculteurs victimes de dommages causés aux animaux domestiques par les prédateurs sauvages, le programme de contrôle des prédateurs, s'est poursuivi durant toute l'année 1976 conjointement avec le Ministère de l'Agriculture.

Après les quelques modifications que nous avons apportées, en 1975, à certaines modalités du contrôle, nous avons pu effectuer un suivi assez régulier du travail effectué par le trappeur responsable.

Malgré un coût total de \$16,700., le programme n'a permis de capturer que 25 prédateurs, pour un coût unitaire de \$668.. Même si les effets véritables d'un tel contrôle restent discutables, cette activité permet de minimiser les dégâts à court terme et a pour effet psychologique de rassurer les éleveurs. Seule l'Association Coopérative des Eleveurs de Moutons de l'Abitibi-Témiscamingue s'est dit insatisfaite de l'importance du contrôle et a intensifié les pressions pour obtenir plus.

12.5.1 Contrôle des castors nuisibles

Le castor, à cause de certains facteurs qui favorisent la croissance de sa population et à cause de la sous-exploitation qu'en font certains détenteurs de terrains enregistrés pour fins de piégeage, constitue un risque important ou cause des dommages sérieux aux réseaux routier et ferroviaire, par inondation ou délavage.

Nous avons établi des contacts étroits avec le Ministère des Transports pour trouver des solutions à ce problème qui était

parfois solutionné avec des moyens trop drastiques et avec des effets peu durables. Dans un premier temps, un programme de contrôle des castors nuisibles a été expérimenté, en faisant appel à des trappeurs engagés par le Ministère des Transports et en s'assurant la collaboration de l'Association Provinciale des Trappeurs Indépendants Inc.. Compte tenu du coût de l'opération, l'essai n'a pas eu les résultats escomptés.

Les prochaines démarches seront plutôt orientées vers une campagne de sensibilisation des trappeurs responsables de cette situation, afin qu'ils capturent prioritairement les castors établis en bordure du réseau routier.

12.5.2 Gestion des terrains enregistrés pour fins de piégeage

L'expérience a démontré que l'exploitation des différentes espèces d'animaux à fourrure dans les régions de terrains enregistrés dépend beaucoup plus du prix offert pour les fourrures sur le marché ou du temps disponible pour le trappeur que du potentiel des espèces.

En plus de la gestion proprement dite des terrains enregistrés de la région Nord-Ouest, faite en collaboration avec la Division des Fourrures, nous avons intensifié nos efforts afin de modifier les conditions de bail ou les réglementations qui permettraient d'atteindre une exploitation plus rationnelle de cette ressource importante pour la région, et rendre plus facile ou plus juste l'obtention d'un terrain enregistré, particulièrement en se donnant les moyens légaux d'annuler les baux ou de modifier les limites des terrains détenus par des trappeurs qui

les sous-exploitent de façon évidente.

13. Travaux divers

13.1 Congrès, réunions, ateliers

Les congrès, réunions, ateliers et comités d'étude sont naturellement un complément indispensable aux travaux sur le terrain, inventaires, recensements et études effectués dans le cadre d'une année normale. C'est à ces occasions que sont établis des politiques, réglementations, techniques de travail ou que se font les échanges de connaissances sur des problèmes communs à plusieurs districts d'aménagement.

Les principales rencontres de ce genre auxquelles a participé le personnel du district sont les suivantes:

- Réunions des chefs de district, touchant des sujets spécifiques tels que règlements de pêche, règlements de chasse, budget ou des sujets plus variés.
- Réunions du Comité d'Etude et d'exploitation de l'Orignal.
- Réunions du groupe de travail chargé de réviser la réglementation relative à l'usage des poissons-appâts.
- Réunions, à Québec et Montréal, des chefs de district des Services de l'Aménagement et de la Conservation, pour exposer les conclusions du Groupe de travail des poissons-appâts.
- Séances d'informations sur la teneur de la Convention de la Baie James.
- Congrès de la Fédération Québécoise de la Faune.
- Atelier sur la fiche du gros gibier.
- Atelier annuel sur le cerf de Virginie.
- Atelier annuel sur l'exploitation de l'orignal.

- Groupe du schéma d'aménagement régional, secteur eau.

13.2 Information, publicité

L'information sur les activités, programmes et politiques du service s'est faite par le biais de différents média ou organismes.

Quatre feuillets de renseignements, traitant d'activités particulières du service, ont été diffusés par les média d'information régionaux. Un document d'information a aussi été préparé à l'intention des groupes de trappeurs que nous avons rencontrés à l'occasion de huit réunions organisées par le service, en collaboration avec la Division des Fourrures, dans différentes parties de la région. Nous avons aussi participé à neuf réunions tenues en différents points de la région par l'Association Provinciale des Trappeurs Indépendants Inc..

Nous avons présenté des conférences devant quatre associations de chasse et pêche locales en plus de participer, dans le cadre d'une série sportive, diffusée sur le réseau régional de télévision, à cinq émissions traitant de différents aspects du travail du service, en l'occurrence "les inventaires aériens", "les ensemencements", "les poissons-appâts", "les règlements de pêche 1975-76" et "divers".

Nous avons finalement accordé de nombreuses entrevues à des journalistes des média écrits ou électroniques et répondu à de nombreuses demandes d'information, particulièrement sur le problème du mercure dans les chairs des poissons.

13.3 Consultations inter et intra-ministérielles

Les commentaires et recommandations de toutes sortes, relativement à des interventions d'autres ministères ou à des demandes de permis reliées à l'utilisation et l'exploitation de la faune accaparent souvent une part non négligeable des énergies déployées dans un district.

1) Consultations intra-ministérielles

Demandes de permis commerciaux pour la capture et la vente de poissons-appâts	150
Demandes de permis de pêche commerciale	8
Demandes de permis d'exploitation d'une pisciculture	10
Demandes de permis de pourvoyeur	35
Demandes de permis pour fins scientifiques	2
Demandes de permis pour le transport et l'ensemencement de poissons	20
Demandes de permis divers	≈ 25
- Comité d'Etude et d'Exploitation de l'Ours noir	
- Comité d'Etude et d'Exploitation de l'Orignal	
- Convention de la Baie James	
- Groupe du schéma d'aménagement régional, secteur eau	
- Groupe de Travail des Unites d'Aménagement	
- Service de l'Exploitation des Parcs	
- Service de la Planification	

2) Consultations interministérielles

Ministère des Transports: Contrôle des castors nuisibles

Ministère des Terres et Forêts: Exploitation forestière,

sentiers de motoneige et de ski de fond

Ministère de l'Agriculture: Contrôle des prédateurs des
animaux domestiques

Ministère des Richesses Naturelles: Détérioration de
plans d'eau par des parcs et résidus
miniers

Services de Protection de l'Environnement: Evaluation des
conditions de plans d'eau, reliées aux
activités minières

S.D.B.J., Service Environnement: Aménagement d'une frayère
à dorés

Canard Atout: Projet d'amélioration d'un habitat à canard
au lac Abitibi.

13.4 Travaux de laboratoire

Du fait de l'absence presque complète d'ameublement et d'équiperment de laboratoire, les travaux de laboratoire ont été limités à différentes identifications de poissons, de benthos et de certaines autres espèces animales. La préparation de spécimens biologiques préservés a été poursuivie.

Certains cas pathologiques observés particulièrement chez des poissons ont été examinés en laboratoire de même que des évaluations des quantités de gras dans la moelle de fémurs d'originaux ou de cerfs de Virginie y ont été effectuées.

A cause de l'absence de ventilation et d'approvisionnement en eau, aucune autopsie de mammifères n'a pu y être effectuée.

13.5 Enquêtes et vérifications

En plus des enquêtes habituelles, relatives à des mortalités massives de poissons, à des mortalités hivernales d'orignaux, caribous ou cerfs de Virginie, à des projets de drainage ou de modification du milieu aquatique, nous avons été obligés de procéder, à plusieurs reprises, à des enquêtes relatives à des castors nuisibles pour des sources d'approvisionnement d'eau, pour le réseau routier ou ferroviaire, pour des sentiers de motoneige ou pour des propriétés privées.

Une enquête, effectuée par une équipe d'étudiants, a aussi permis de mieux cerner les habitudes des vendeurs de poissons-appâts et des utilisateurs de cette denrée. Ces observations seront utiles pour des modifications éventuelles aux réglementations ou pour l'établissement de critères plus sévères dans l'émission des permis commerciaux pour les ménés.

13.6 Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu

Les échanges de vue et la collaboration avec des organismes tels que l'O.P.D.Q. et le C.R.D. se sont poursuivis au cours de l'année. Nous avons aussi maintenu des contacts étroits ou participé aux réunions de l'Association des Pourvoyeurs, du Conseil Régional de la Faune d'Abitibi-Est, de l'Association des Archers du Nord-Ouest Québécois, de l'Association Coopérative des Eleveurs de Moutons de l'Abitibi-Témiscamingue (prédateurs), de l'Union des Producteurs Agricoles et des nombreuses (24) associations de chasse et pêche locales.

En collaboration avec la Division des Fourrures du ministère, nous avons particulièrement travaillé en étroite collaboration avec l'exécutif et les membres de la nouvelle Association Provinciale des Trappeurs Indépendants Inc., afin de les aider à implanter solidement leur association, aussi bien sur le plan provincial que régional. Cette association est appelée à devenir un allié important pour l'éducation et l'information des trappeurs.

14. Liste des rapports écrits en 1976

- Brassard, Claude, Inventaire ichthyologique préliminaire de l'Abitibi-Témiscamingue (du 8 juin au 3 septembre 1976). Rapport d'étape no.1. 18 pp.
- Charette, N. et Potvin, C., Compte rendu. Programme conjoint pour le contrôle des castors nuisibles, Ministère des Transports et Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. 11 pp. + 1 annexe.
- Lamontagne, G., Relevé de l'épaisseur de la neige aux ravages des Cantons Montreuil et Johannes, district du Nord-Ouest, hiver 1975-76. 12 pp.
- Lamontagne, G., Expérimentation de la méthode d'étude de broutage dans le ravage du canton Montreuil, Co. Témiscamingue, printemps 1976. 15 pp.
- Lamontagne, G., Mémo Technique: Estimé de la récolte par les pêcheurs sportifs, Réservoir Kipawa, 1975. 8 pp.
- Lamontagne, G., Recapture de dorés jaunes (Stizostedion vitreum) marqués au Rapide XVI (Rivière Ottawa) au printemps 1975. 5 pp.
- Lamontagne, G., Frayères à dorés jaunes (Stizostedion vitreum) au lac Yasinski, Territoire de la Baie James. 7 pp. + 5 figures.
- Lamontagne, G., Frayères à dorés jaunes (Stizostedion vitreum)(Mitchill) au Rapide XVI, Rivière Ottawa, comté d'Abitibi-Est, 1975. 18 pp.
- Lamontagne, G., Inspection de la rivière Ottawa, comté Témiscamingue, au réservoir Decelles au "Twin Rapids", printemps 1975. 7 pp.

- Mathieu, E. 1976, Rapport des orignaux abattus dans la zone Kl, saison de chasse 1975. 13 pp.
- Mathieu, E. 1976, Rapport des orignaux abattus dans la zone de chasse J3, saison 1975. 14 pp.
- Mathieu, E. 1976, Rapport des orignaux abattus dans la zone de chasse J2, saison 1975. 15 pp.
- Mathieu, E. 1976, Visite de la frayère à truite mouchetée, Lac Wyeth, Canton Louvicourt, comté Abitibi-Est. 1 p.
- Mathieu, E. 1976, Visite de la frayère à truite mouchetée, Lac Mercier, Canton La Pause, comté Rouyn-Noranda. 1 p.
- Potvin, C., Inventaire des espèces et enquête auprès des vendeurs de poissons-appâts du district du Nord-Ouest. 11 pp.
- Potvin, C. et al., Explications de la réglementation des poissons-appâts au Québec, pour 1976-77. 18 pp.
- Potvin, C., Rapport annuel 1975. 49 pp.
- Potvin, C., Inventaire ichthyologique de la rivière Bourlamaque et de quelques tributaires. 7 pp.
- Potvin, C., Inventaire ichthyologique des lacs Demontigny, Lemoine, Blouin, Stabell. 14 pp.
- Potvin, C., Rapport annuel 1976. Programme de contrôle des prédateurs des animaux de ferme. 7 pp. + 1 annexe.

15. Conclusion

Les inventaires de base ou études préliminaires des différentes espèces ou de leur habitat ont surtout fait l'objet des préoccupations du district au cours de l'année écoulée, de façon à permettre d'élaborer des plans d'aménagement ou d'exploitation plus rationnels des différentes espèces sportives de la région.

En plus des inventaires préliminaires des espèces de poissons de la région et de l'élaboration d'un fichier et d'une carte de répartition géographique de la faune aquatique, les premiers inventaires des populations de castors et les premières études visant à évaluer l'habitat de notre plus important ongulé, l'orignal, ont été amorcés.

Les quelques recensements de pêche effectués ont permis de préciser les niveaux d'exploitation de certains plans d'eau ou territoires intensivement utilisés, alors que l'évaluation du potentiel faunique de la réserve Aiguebelle a mené à des recommandations pour le développement planifié de ce territoire.

Dans l'éventualité de l'implantation d'unités d'aménagement fauniques, l'acquisition des connaissances générales sur les différentes populations animales est indispensable. Au cours de la prochaine année, cette orientation sera maintenue afin que le service soit mieux en mesure, à l'avenir, de fournir des réponses adéquates dans tous les cas d'interventions ou activités ayant un impact sur la ressource faunique.